



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 26 SEPTEMBRE 2022

DÉPARTEMENT FLEURI

LE DÉPARTEMENT INITIE LA PREMIÈRE ÉDITION DE « FLEURS EN FÊTE » DANS 19 COMMUNES LABELLISÉES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Du 30 septembre au 2 octobre, la première édition de Fleurs en Fête célébrera l'embellissement du patrimoine naturel et urbain dans tout le département. 19 communes labellisées Villes et Villages fleuris proposeront des visites, animations, balades et ateliers autour de la valorisation paysagère, de l'engagement environnemental et des bonnes pratiques de jardinage au naturel, aux quatre coins des Côtes d'Armor.

Acteur majeur de l'embellissement du territoire, le Département des Côtes d'Armor s'engage au quotidien pour préserver ses atouts naturels et valoriser son patrimoine d'exception.

Détenteur du label « Département fleuri », il accompagne les communes du territoire dans leurs démarches de valorisation paysagère et de respect de la biodiversité, afin d'améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

Pour la première fois en 2022, le Département est à l'initiative d'un évènement autour de la thématique de l'embellissement avec « Fleurs en Fête ». Tout au long du week-end **du 30 septembre au 2 octobre**, 19 communes labellisées « Villes et Villages Fleuris » organiseront de nombreuses animations sur tout le territoire costarmoricain : visites guidées et balades autour du végétal, des créations paysagères ou de la biodiversité, ateliers sur le bouturage, graff végétal, expositions, lectures, et bien d'autres surprises attendent tous les amoureux de la nature.

UNE PREMIÈRE EN FRANCE

« Il était naturel pour nous d'impulser cette première édition de « Fleurs en Fête » qui sera, nous l'espérons, une belle réussite pour mettre en avant l'engagement des communes et du Département pour améliorer la qualité de vie de toutes les Costarmoricaines et tous les Costarmoricains et se saisir des nouveaux enjeux climatiques qui s'imposent à nous, comme la gestion de l'eau ou le respect de la biodiversité. J'aimerais également souligner que le Conseil départemental des Côtes d'Armor est le premier département à organiser ce type de manifestation en France », déclare Solenn Meslay, conseillère départementale et présidente de la Commission départementale d'embellissement.

Les objectifs de cet évènement festif coordonné par le Département sont multiples :

- faire connaître au public le réseau costarmoricain des Villes et Villages fleuris ;
- mettre en avant la qualité du cadre de vie et le dynamisme du territoire en matière d'embellissement et de développement durable ;
- valoriser l'implication des communes et leurs actions concrètes en lien avec le label ;
- sensibiliser le public aux enjeux de développement durable et aux pratiques de jardinage au naturel.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

DÉPARTEMENT FLEURI

Ce label récompense les Départements pour leurs actions de valorisation et d'animation du label «Villes et Villages Fleuris», notamment la prise en compte du label dans la stratégie départementale, le mode d'organisation de la mission, la sensibilisation et l'accompagnement des communes ou encore la valorisation touristique du label. Cette distinction est décernée pour une période de cinq ans. En 2022, 16 départements sont labellisés «Département Fleuri».

ZERO PHYTO

Le Conseil régional de Bretagne encourage et accompagne les collectivités qui mettent en place des actions pour réduire voire supprimer totalement l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics. Ceci dans l'objectif de limiter les risques de transfert des résidus de produits liés aux pratiques de désherbage chimiques vers les eaux de surface.

Les 19 communes organisatrices d'évènements pour la première édition de Fleurs en Fête sont les suivantes : Créhen, Dinan, Evran, Hillion, Jugon-les-Lacs, La Méaugeon, Lannion, Lanrelas, Le Quillio, Loudéac, Plestin-les-Grèves, Pleubian, Pleudihen-sur-Rance, Ploëer-sur-Rance, Ploëer-sur-Rance, Pontrieux, Saint-Brieuc, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Juvat, Saint-Méloir-des-Bois.

L'intégralité des programmes des communes participantes est disponible via une carte interactive sur : <https://cotesdarmor.fr/fleurs-en-fete>.

78

VILLES ET
VILLAGES FLEURIS
EN CÔTES D'ARMOR

133

COMMUNES
ZERO PHYTO

28

PARCS ET JARDINS
OUVERTS AU
PUBLIC

40

ÉVÈNEMENTS
DÉDIÉS AU JARDIN
CHAQUE ANNÉE



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55
07 64 70 03 83

